

## Autres informations

L'agda est l'association regroupant des praticiens, des magistrats et des enseignants actifs dans le domaine du droit des affaires. Chaque année, elle propose à ses membres trois à cinq séminaires, en général d'une après-midi, lors desquels des spécialistes présentent les développements récents en droit des sociétés, des contrats, fiscal, bancaire et financier, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, pénal économique ainsi qu'en matière d'entraide internationale judiciaire et administrative.

### Membres du comité

<b>François Bellanger</b> ( <i>Président</i> )	Avocat, Professeur, Université de Genève
<b>Martin Anderson</b>	Avocat, Baker & McKenzie, Genève
<b>Arthur Bergmann</b>	Expert-réviseur agréé, Ernst & Young SA, Genève
<b>Manuel Bianchi della Porta</b>	Avocat, BCCC Avocats Sàrl, Genève
<b>Alexandre Faltin</b>	Avocat, Conseiller fiscal, Oberson Abels SA, Genève
<b>Bénédict Foëx</b>	Professeur, Université de Genève
<b>Laurent Hirsch</b>	Avocat, Hirsch, Genève
<b>Florence Krauskopf</b>	Juge, Cour de justice, Genève
<b>Jean-Baptiste Leclercq</b>	Chief Legal Officer, Gunvor SA, Genève
<b>Alain Macaluso</b>	Avocat, Professeur, Université de Lausanne
<b>Vladimir Papakonstantinou</b>	Directeur-adjoint, UBS SA, Genève
<b>Marc-André Renold</b>	Avocat, Professeur, Université de Genève
<b>Rita Trigo Trindade</b>	Professeure, Université de Genève

### Avocats-stagiaires

La participation aux séminaires de l'agda fait l'objet d'une attestation. Les stagiaires bénéficient d'un tarif préférentiel de CHF 60.- pour chaque séminaire, qui comprend la cotisation annuelle à l'association pendant la durée du stage.

### Nous contacter

**Agda**  
Ruth Bise  
Faculté de Droit  
40, bvd du Pont-d'Arve  
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 85 73  
[www.agda.ch](http://www.agda.ch)

## LA SOCIETE SIMPLE: UN OUTIL EFFICACE A REDECOUVRIR



**Mercredi 25 janvier 2017**  
**14h00 précises**  
**Séminaire présidé par**  
**Me Laurent Hirsch**

Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève  
98, rue de Saint-Jean, Genève

[www.agda.ch](http://www.agda.ch)

Affranchir  
s.v.p.

agda  
Mme Ruth Bise  
Faculté de Droit  
40, bvd du Pont-d'Arve  
CH-1211 Genève 4

## LA SOCIETE SIMPLE : UN OUTIL EFFICACE A REDECOUVRIR

### Objectifs du séminaire

On nous avait dit naguère de la société simple qu'elle n'était ni une société ni simple. L'institution mérite d'être à nouveau passée en revue, tant elle s'applique à des situations variées. La réglementation de la société simple est souple, même si elle peut apparaître parfois compliquée, et il peut être utile de profiter de cet espace de liberté pour rédiger des clauses répondant aux besoins concrets du cas particulier. La fin de la société simple peut réserver de mauvaises surprises et nous examinerons les problématiques particulières que constituent la dissolution, puis la liquidation de la société simple, du point de vue des rapports internes et des comptes à établir entre associés. Nous aurons l'occasion d'examiner quelques exemples pratiques, dans des configurations variées allant des conventions d'actionnaires et des groupes de sociétés au consortium de construction et à la joint venture internationale, afin de mieux comprendre comment façonner la société simple par des clauses pratiques et comment anticiper les difficultés pour les éviter.

### Présidence:

**Laurent Hirsch**  
Avocat, Hirsch, Genève

### Conférenciers:

**Martin Anderson**  
Avocat, Baker & McKenzie SA, Genève

**Sébastien Bettschart**  
Docteur en droit, OBERSON ABELS SA, Genève

**Claude Bretton-Chevallier**  
Docteure en droit, NOMEA Avocats, Genève

**François Chaix**  
Docteur en droit, Juge au Tribunal fédéral, Lausanne

**Adrien Gabellon**  
Docteur en droit, Ducrest Heggli Avocats LLC, Genève

**Jean-Paul Vulliéty**  
Professeur, Avocat, Etude LALIVE, Genève

## Programme

- 14h00 Ouverture du séminaire**  
Laurent Hirsch
- 14h05 La société simple : constitution et dissolution**  
François Chaix
- 14h40 Liquidation de la société simple et aspects de procédure**  
Claude Bretton-Chevallier  
Adrien Gabellon
- 15h30 Pause**
- 15h45 La joint venture : une société pas si simple que ça**  
Jean-Paul Vulliéty
- 16h20 L'exemple des groupes de sociétés et des conventions d'actionnaires**  
Martin Anderson  
Sébastien Bettschart
- 17h00 Fin du séminaire**

## Bulletin d'inscription

### LA SOCIETE SIMPLE : UN OUTIL EFFICACE A REDECOUVRIR

**Mercredi 25 janvier 2017 à 14h00**  
**Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève**  
**98, rue de Saint-Jean, Genève**

Nom: ..... Prénom: .....

Entreprise / institution: .....

Titre: .....

Rue: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Date: ..... Signature: .....

- Je participerai au séminaire
- Je ne participerai pas, mais désire recevoir la documentation
- Je suis avocat-stagiaire à l' Etude ..... et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-
- Je suis assistant/étudiant et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-

Nous vous remercions de retourner ce bulletin d'inscription au secrétariat au plus tard le **16 janvier 2017** et de verser sur le CCP 12-3058-4, la finance de participation de:

**CHF 180.-** pour les membres                      **CHF 60.-** pour les avocats-stagiaires  
**CHF 250.-** pour les non-membres              **CHF 60.-** pour les assistants/étudiants

### Finance d'annulation:

La finance d'inscription est remboursable (sous déduction d'un montant de CHF 50.-) en cas d'annulation reçue avant le 16 janvier 2017.

- Je désire adhérer à l'Association genevoise de droit des affaires (cotisation annuelle CHF 50.-) et souhaite recevoir un exemplaire des statuts:

Titre ou diplôme: .....

Profession: .....

Date: ..... Signature: .....

Inscription en ligne ([agda.ch](http://agda.ch)) ou à nous retourner par poste (affranchissement au verso).